



L'Alliance du Trèfle

Bonjour

Les dernières annonces de Mme la Secrétaire Générale étaient plutôt pessimistes en ce qui concerne la revalorisation du RIFSEEP en 2024, qui n' a pas été révisé depuis 2020.

En CSA ministériel, elle s'était toutefois engagée à faire son possible en faveur des agents, s'il restait des crédits 2024.

Cet après-midi, en réunion extraordinaire, au nom de la Ministre, elle a annoncé qu'en décembre, sera versé sur la paye des **agents concernés par le RIFSEEP**, un CIA exceptionnel, pour reconnaître l'engagement des agents et pallier partiellement l'absence de revalorisation.

Cela représentera, en pourcentage du CIA déjà perçu par l'agent en 2024 :

25% pour les cat. C

20% pour les cat. B

15% pour les cat. A.

Cette somme entre dans dans la limite des plafonds réglementaires. Certains agents ne pourront donc pas percevoir ce CIA exceptionnel.

La partie **refonte et revalorisation de l'IFSE sera effectuée en 2025**, cela est acté dans le budget.

L'Alliance du Trèfle est sensible au versement de ce CIA exceptionnel et souhaite que les Opérateurs de l'État répercutent la mesure envers leurs agents.

Elle demande que les efforts en faveur du pouvoir d'achat soient poursuivis et que le RIFSEEP soit effectivement revalorisé en 2025.

Elle relève également que la reconnaissance du travail des agents passe aussi par la qualité des conditions de travail, les discours tenus et les actes du gouvernement.

A très bientôt.



Une question ? Un renseignement ? Une envie d'adhérer ?

Pour toutes ces demandes :

permanence@efa-cgc.com 06 69 28 09 53	cftc-mae@franceagrimer.fr cftc-mae@asp-public.fr cftc@agriculture.gouv.fr 01 73 30 27 06 06 84 55 26 82	snispv@agriculture.gouv.fr 01 49 55 81 24
alliancedutrefle@agriculture.gouv.fr 06 07 26 22 67		